



Concerne : enregistrement Bigame

Madame, Monsieur,

En 2016, le secteur laitier s'est engagé à réduire l'usage des antibiotiques en signant une convention avec l'Autorité fédérale et tous les partenaires sectoriels concernés par cette problématique.

Le Groupe de Travail Interprofessionnel (GTI) QFL a décidé à l'époque de travailler, en Wallonie, avec « Bigame », système développé par l'ARSIA et l'AWE.

Le cahier des charges QFL (version 9 du 01/06/2017) a repris l'obligation d'enregistrement par le fournisseur/vétérinaire des médicaments vétérinaires contenant des antibiotiques. Cette obligation devait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2018. A cette date, aucune avancée dans la mise à jour des interfaces des logiciels vétérinaires n'ayant eu lieu, le GTI a décidé, à regret, de postposer le contrôle de ce point de quelques mois, et ce à plusieurs reprises.

Le secteur laitier wallon veut cependant respecter les engagements pris en 2016 au niveau national et se mettre à niveau avec les partenaires du secteur laitier du nord du pays. Il compte rendre l'enregistrement contraignant à partir du **1^{er} juillet 2019**. Cette date ne sera plus modifiée.

Il en va de l'intérêt et de la crédibilité de tout le secteur pour réussir une bonne politique de gestion des antibiotiques.

Afin d'atteindre cet objectif :

- Les éleveurs affiliés à la QFL doivent (via le portail Cerise ou via formulaire sur demande à l'Arsia) :
 - S'inscrire sur Bigame

- Autoriser le Comité du Lait-QFL à consulter cet accord
 - S'assurer auprès de leurs vétérinaires qu'ils sont inscrits sur Bigame et qu'ils y enregistrent ou envoient les DAF de leur(s) troupeau(x).
- Les vétérinaires sont invités à:
 - S'inscrire sur Bigame via le portail Cerise
 - Enregistrer ou envoyer les DAF vers Bigame des éleveurs soumis au cahier des charges QFL (encodage direct ou via les applications compatibles)

En vous remerciant à l'avance pour votre collaboration constructive, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



FWA



MODE OPERATOIRE POUR PARTAGER SUR CERISE : PAGE SUIVANTE

MODE OPERATOIRE POUR PARTAGER SUR CERISE

Français Nederlands Deutsch

testflo **Préférences** [Changer d'utilisateur](#) [Se déconnecter](#)

[Accessibilité](#) [Contact](#) [Tarif ARSIA](#)

1



? ==> [Veuillez lire les consignes disponibles ici](#)

veuillez prendre contact avec notre service helpdesk:
(prix d'une communication classique zonale) ou via Fax : 083/23.17.71

esse E-Mail : helpdesk@arsia.be

néro de troupeau, le nom du responsable sanitaire, le numéro d'opération, numéro complet du bovin, numéro de téléphone, ...

Mes préférences

Cet espace vous permet de définir vos préférences personnelles.

My Preferences

 [Changer le mot de passe](#)

 [Partage de données](#)

2

 [Préférences personnelles](#)

	Signataire	Détails	J'autorise le partage:	Statut/date
	BIGAME	Prochainement disponible	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	Activé
	Comité du lait	Prochainement disponible	<input checked="" type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non	Activé

3